

# Les vergers en plein boom

Les vergers du Choletais poursuivent leur activité pour approvisionner les magasins. Des précautions sanitaires sont prises pour les salariés.

À l'heure où les parcs sont interdits à la déambulation, d'autres s'activent. En effet, pendant la pandémie de coronavirus, les salariés des vergers, notamment, dans le Choletais, ne ménagent pas leurs efforts pour approvisionner au mieux les grandes et moyennes surfaces, très fréquentées ces derniers jours. Un approvisionnement rendu possible par des fruits encore en stock ou importés, la saison de la cueillette n'étant pas encore arrivée localement. « Nous avons connu un début de semaine surchargé ! Nous avons expédié entre 130 et 140 tonnes de pommes ou poires par jour », raconte David Socheleau, dirigeant des Vergers de la Blottière, à Chemillé-en-Anjou. « Les gens s'étaient rués dans les supermarchés. Là, on revient à un rythme plus normal, autour de 100 tonnes expédiées à la journée ».

« Nous mettons tout en œuvre pour protéger nos salariés »

STÉPHANIE PINEAU  
Les Vergers de la Tesserie

L'activité est également intense aux Vergers de la Tesserie à Montreault-sur-Èvre. « On ne peut pas s'arrêter ! Il faut honorer les commandes. Nous avons 95 % de nos saisonniers présents et tous nos permanents. Veut-on des magasins vides ou pleins ? », interroge Stéphanie Pineau, cogérante. Sur place, les précautions sanitaires sont évidemment de rigueur. « Nous mettons tout en œuvre pour protéger nos salariés. Les lignes de postes sont séparées d'un mètre, nous respectons les gestes barrières. On a mis en place le télétravail pour certains, mais les vergers ne sont pas dématérialisables », poursuit-elle.



Le Verger de  
**La Blottière**



**Saint-Georges-des-Gardes, 2009.** Les Vergers de la Blottière, à Chemillé, doivent répondre à la forte demande des magasins en pommes et en poires, qu'ils approvisionnent avec des fruits encore en stock ou importés, la saison de la cueillette n'étant pas encore arrivée.

PHOTO : ARCHIVES CO

Son confrère a, lui, « fermé les vestiaires et demandé aux salariés de venir directement vêtus. On a aussi allongé la pause de midi pour éviter le surplus de monde aux mêmes endroits ».

Sur un effectif annuel, variable car saisonnier, de 220 équivalents temps plein, David Socheleau compte (seulement) « 10 à 15 % » de paires de bras en moins. « On est fiers de nos équipes. Les informations changent de jour en jour, mais on continue. Toutes les commandes doivent être honorées. Le printemps arrive, c'est le

moment de s'occuper des récoltes ». Cependant, cette forte concentration de personnes au travail n'est pas sans interroger. Une internautes a interpellé « Le Courrier de l'Ouest » à ce sujet, sa mère travaillant dans ce secteur d'activité. « Je suis inquiète pour elle. Il y a forcément des risques s'ils sont autant à travailler. Je ne comprends pas que les forces de l'ordre ne puissent pas vérifier si les mesures de précaution sont bien respectées. C'est alarmant ».

Au vu des préconisations de confinement, les craintes semblent fon-

dées. « L'approvisionnement alimentaire est un secteur prioritaire », consent Mohamed Saadallah, sous-préfet de Cholet. « Après, chaque salarié peut exercer son droit de retrait, qui donnera ensuite droit à du chômage partiel », rappelle-t-il. En effet, selon l'article L4131-1 du Code du travail, un salarié peut « se retirer d'une situation de travail » s'il « a un motif raisonnable de penser qu'elle représente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé ».

Fabien BURGAUD

Le Courrier de l'Ouest – Dimanche 22 mars 2020



NOUVELLE SAISON,  
**NOUVEAU  
REBOND !**



SOLIDARITE

#CBFAMILY